



Sommaire

à la Une

Vie du cabinet

Femme ou expert-comptable : elles ne veulent plus choisir

Social

Accident du travail : les réserves doivent être détaillées

Fiscalité

Barème des frais kilométriques 2010

Vie de l'entreprise

Les créatrices d'entreprise plus diplômées que les hommes

parole d'expert

Vie du cabinet

"Il n'y a plus de barrière d'accès à la technologie"

agenda

Vie du cabinet

L'entrepreneuriat au féminin

Social

Salon solutions ressources humaines

Comptabilité

Consolidation : vers une nouvelle approche de la notion de contrôle

⋮ ⋮ ⋮ à la Une ⋮ ⋮ ⋮

Vie du cabinet

Femme ou expert-comptable : elles ne veulent plus choisir

Si les femmes ont investi la profession, l'accession aux postes d'associés leur reste limitée. Aussi sont-elles de plus en plus nombreuses à créer leur propre cabinet et à intégrer les réseaux féminins. Témoignages à l'appui, nous faisons le point en cette journée de la femme.



"Du jour au lendemain, tout s'est dégradé, se souvient Emmanuelle Martineau. Mon employeur avec qui j'entretenais de bonnes relations a vendu son cabinet. J'étais dans ma dernière année de stage et je venais d'apprendre que j'attendais un bébé. Cette annonce avait été très bien accueillie ... jusqu'à l'arrivée de mes nouveaux responsables et de leur vision réductrice de la femme. Ils m'ont rapidement informée ne pas concevoir que je puisse mener mon stage d'expertise-comptable et devenir maman. Ils ont tout fait pour m'en décourager. J'ai bien tenté de les rassurer - j'ai même eu mon diplôme et mon bébé. En vain. Ils voulaient faire des économies et me licencier. J'ai fini par accepter : quatre mois après la fin de mon stage, j'ai été renvoyée d'un "commun accord"". Diplôme en poche et enfant dans les bras, la jeune femme s'est alors retrouvée sans cabinet, mais entourée de copains de promotion bien inspirés. Ceux-là lui ont suggéré une autre vision de son sort, celle d'une opportunité pour s'installer.

Poser sa plaque ou poser ses propres règles

"Je l'ai fait ! J'ai posé ma plaque, j'ai monté mon cabinet en partant de zéro". La jeune marseillaise, installée à Toulouse, a alors contacté les organismes consulaires susceptibles d'accompagner les créateurs d'entreprise et l'Ordre des experts-comptables pour des missions de sous-traitance. "N'ayant pas de clients, et ne pouvant à cette époque faire de publicité, raconte Emmanuelle Martineau, il fallait absolument que j'arrive à me faire connaître". D'anciens clients satisfaits lui ont donné des contacts, et à chaque rencontre, "je glissais que j'étais expert-comptable. Je me souviens de ma première entrevue avec mon agent d'assurance pour mon nouveau bureau. Il m'a demandé ce que je faisais, et je suis devenue son expert-comptable". La jeune femme a, durant cette année d'installation, eu un deuxième enfant. L'aîné, confié la journée à une nounrice - "mon mari me faisait gentiment remarquer que la nounou gagnait plus que moi" – et le deuxième, dans un

couffin à ses côtés, "j'ai poursuivi mon activité, à mon domicile, pendant un mois et demi. C'est l'avantage des outils informatiques". Six ans après, Emmanuelle Martineau, aujourd'hui âgée de 33 ans, est à la tête de son cabinet, avec une collaboratrice et une autre sur le point d'être embauchée. Elle gagne 3500 euros net par mois, son objectif de départ, et a désormais trois enfants. "Si c'était à refaire, je ferai exactement pareil : être son propre chef ça n'a pas de prix". Reste cependant le congé maternité à améliorer selon elle, "si vous êtes à votre compte, c'est quand même compliqué. Vous êtes contrainte à ce que tout se passe bien".

L'associé, une place réservée

Aujourd'hui, "de plus en plus de femmes font le choix de poser leur plaque, ex nihilo, note Nicole Calvinac, présidente de l'Ordre des experts-comptables de Toulouse Midi-Pyrénées. Les hommes préfèrent eux s'associer ou s'endetter pour racheter une clientèle". Ils reçoivent aussi nettement plus de propositions d'association et occupent majoritairement ces postes prisés. "Certains vous expliquent que c'est normal, historique, qu'il faut laisser le temps aux femmes. Or ça fait plus de vingt ans que les femmes sont entrées dans la profession et que ça n'avance pas", observe la jeune diplômée Estelle Martinais, auteure d'un mémoire sur La promotion des femmes experts-comptables. Le problème relève notamment, selon elle, des méthodes de promotion internes : "pour accéder à un poste à responsabilité, il n'y a rien de formalisé, pas de procédure officielle avec offre de recrutement etc. On fonctionne par cooptation. Or, les hommes, plus nombreux aux postes stratégiques, vont chercher bien souvent quelqu'un qui leur ressemble... un homme. C'est pourquoi la femme doit développer ses propres réseaux pour se rendre plus visible", préconise Estelle Martinais. Parmi ces réseaux – déjà en marche, la commission Femme et Profession comptable de l'Institut français des experts-comptables et des commissaires aux comptes (Ifec) qui organise aujourd'hui un **déjeuner-débat**, et récemment créée par le Conseil supérieur, l'association des femmes diplômées experts-comptables administrateurs de sociétés ([lire notre article](#)). "Oui ça bouge, admet Estelle Martinais, au niveau des institutions, mais pas encore dans les cabinets".

Un milieu masculin

"Parmi nos confrères, il y a des machos, soutient la jeune diplômée, ceux qui vous reprochent d'avoir des enfants. Dans le cabinet où j'étais avant, les personnes en congé maternité n'étaient pas remplacées, les collaborateurs récupéraient le boulot". Aujourd'hui, la bretonne, trentenaire, a un nouvel employeur, "un homme à part", confie-t-elle. "Il prévoit de recruter un contrat d'apprentissage car il sait que je veux un troisième enfant, donc "on anticipe" m'a-t-il dit". Le jour et la nuit, mais le constat tend à se nuancer : "Le milieu est en réalité plus masculin que macho, modère Nicole Calvinac. Les hommes de ma génération, les plus de 50 ans, ont souvent leur femme à la maison et ont donc du mal à imaginer une autre situation. Mais aujourd'hui, au sein des jeunes couples, l'homme en fait autant que la femme. Il va chercher les enfants à l'école etc. La problématique de l'aménagement du temps de travail devient l'affaire des deux sexes".

La nouvelle génération change la donne

Si les femmes experts-comptables sont aujourd'hui 5 fois moins nombreuses que les hommes, leur nombre n'a cessé d'augmenter en 20 ans ([lire notre article](#)). Une progression timide mais caractérisée : au sein de la jeune génération (les moins de 40 ans), elles représentent 30% des experts-comptables contre 9% parmi les plus de 54 ans, note l'Observatoire des Métiers de l'expertise comptable du commissariat aux comptes et de l'audit (**Omeca**), dans une étude parue début 2011. L'Observatoire publiera d'ici à la fin de l'année une nouvelle enquête sur les salaires homme/femme.

Par Rosanne Aries

Management du cabinet (527)

Services accessibles sur le site



Réagir



Imprimer



Envoyer à un ami



Archiver



Noter

Social

Accident du travail : les réserves doivent être détaillées

Lorsque l'employeur émet des réserves sur le caractère professionnel d'un accident du travail, celles-ci doivent être détaillées. La simple mention de "réserves" sur la déclaration n'impose pas à la caisse de diligenter une instruction.

